

Enjeux et pratiques des nouvelles coalitions d'acteurs (pouvoirs publics, associations et entreprises)

Journée d'études du Groupe *initiatives*, le 16 janvier 2015 au Ciedel

Éléments de réflexion à propos du Rapport Faber/Naidoo

Introduction

Ce rapport de juin 2014 n'est pas le premier rapport qui mette en question l'efficacité, les modalités et les mécanismes de financement de l'aide internationale. Celui-là, mais aussi les rapports, Védrine, Kharas, Latek¹, pour ne citer que ceux-là, proposent des évolutions de l'aide marquées notamment par une attention accrue apportée au rôle du secteur privé marchand. D'autres rapports ont mentionné les nouvelles formes et nouveaux acteurs que sont les pays émergents, la Coopération Sud-Sud, les grandes Fondations, les programmes verticaux dans la santé, le Fonds de Changement Climatique (FCC) ou les taxes sur les billets d'avion.

Ce contexte dénote une évidente recomposition en cours du paysage de la coopération internationale, avec de non moins évidentes conséquences sur les types de collaboration et les fonctions que doivent/souhaitent occuper les différents acteurs présents dans ce paysage. Du point de vue de la société civile, et plus particulièrement du côté des ONG, le débat est d'autant plus vif que l'entrée du secteur privé marchand² et les propositions de modalités de financement du rapport Faber/Naidoo coïncident avec la baisse sensible de l'aide publique française et les positions favorables à ces approches hybrides de partenariat public-privé.

Fidèle à ses principes d'ouverture au dialogue et aux innovations, le Groupe *initiatives* souhaite contribuer à ce débat en s'affranchissant d'une démarche purement idéologique qui diaboliserait a priori et de façon générale les entreprises privées tout en affirmant la spécificité, le rôle clé des acteurs associatifs professionnels et l'intérêt d'éclairer ce débat à la lumière de l'expérimentation pratique de ces nouvelles approches par ses dix membres³.

Des convergences en matière de principes d'action, qui doivent toutefois être précisés.

Le Rapport Faber/Naidoo prône différentes démarches partagées de longue date par le Groupe *initiatives* : une approche par la demande basée sur les acteurs (plutôt que par l'offre et basée sur les seules autorités publiques), l'inclusion de groupes victimes d'inégalités dans l'accès aux ressources en particulier parmi les femmes et la jeunesse, la focalisation sur des enjeux comme les agricultures familiales, les solutions énergétiques (énergies renouvelables, marché carbone, etc.), la formation professionnelle, la prise en compte du secteur informel, les défis d'un urbanisme social, l'approche multi-acteurs (le Gi parle de logique de partenariats et d'alliances⁴).

¹ Cf. bibliographie de la Journée d'Etude *Gi*.

² CSUD a organisé deux séminaires sur la place et le rôle du secteur privé dans le développement en 2014.

³ Traverses n°33. *Les relations ONG-entreprises : l'expérience du Groupe initiatives*, sous la coordination de l'Iram, 2008, 42 p

⁴ Traverses n°42. *Les partenariats au cœur des enjeux de territoire*, sous la coordination du Grdr, 2013, 40 p.

De fait, le GI et ses membres, tant dans leur pratique que dans leur réflexion, s'appuient sur les principes suivants :

- La logique entrepreneuriale est essentielle pour le développement : gestion des services de l'eau et d'accès à l'énergie, rôle des organisations professionnelles agricoles, des coopératives, des mutuelles, des institutions de micro finance, appui aux petites entreprises du secteur informel, etc.).
- Les politiques publiques sont nécessaires comme outils de confrontation des intérêts en présence et de régulation pour assurer un accès équitable de tous aux biens et services.
- La démultiplication et la pérennisation des expériences pilotes locales avec un souci d'impact par le « passage à l'échelle ».
- Le partenariat multi-acteurs à géométrie variable pour tenir compte de la variété des contextes, et associant notamment les acteurs de la société civile dans leur diversité.
- L'ancrage de l'action au niveau territorial, pour favoriser la mobilisation des acteurs.

Pour les membres du GI, les évolutions des contextes d'intervention ont toujours fait partie de leurs réalités opérationnelles. Par conséquent rien d'étonnant à ce que les évolutions actuelles les invitent à de nouvelles adaptations, mais ils demandent à les aborder en restant guidés par les principes rappelés ici.

Le financement du développement reste un défi tant du point de vue des instruments que des modalités de mise en œuvre.

Comparativement aux investissements directs, aux contributions des grandes fondations et même aux transferts des diasporas, l'aide publique est devenue très relative. Quant aux futurs potentiels Objectifs du Développement Durable, ils nécessiteraient des sommes sans commune mesure avec l'aide publique d'aujourd'hui. Et en ce qui concerne le financement des innovations « inclusives et durables » dans une approche entrepreneuriale, nous savons d'ores et déjà la difficulté à trouver les moyens de l'expérimentation et de la complémentarité entre performance sociale et performance économique.

MM. Faber et Naidoo proposent de nouveaux outils et mécanismes de financement (FEID, DIB) reposant fortement sur la logique du paiement sur résultat. Ils ne manquent pas d'intérêt et méritent d'être discutés. Le GI recommande une approche prudente s'appuyant sur l'étude des expériences de ce type (notamment auprès des acteurs anglo-saxons), sur des tests de l'approche par quelques projets pilotes suivis, sur la vérification de la transposition du concept, sur la prise en compte de la valeur des échecs et sur l'évaluation des effets à défaut d'impact (convergence des objectifs entre parties-prenantes, modalités de choix des critères et des indicateurs à atteindre, etc.).

Le GI est également attentif aux idées sur une nécessaire mobilisation plus forte des ressources domestiques. A cet égard, il souligne le manque à gagner que représentent les transferts de capitaux hors des pays en développement, comme les pratiques d'optimisation fiscale des entreprises étrangères qui y mènent des activités bénéficiaires.

L'option en faveur des « coalitions d'acteurs » à géométrie variable.

MM. Faber et Naidoo défendent la nécessité de créer des alliances entre les acteurs des trois familles : puissance publique, OSC et secteur privé marchand. De telles coalitions d'acteurs, d'ores et déjà pratiquées par les membres du GI, ont bien évidemment du sens.

Encore faut-il que les acteurs et leurs fonctions soient clairement définis :

- Les pouvoirs publics sont en charge de la définition des politiques publiques (de développement et de coopération), et plus particulièrement de l'équité qui fonde la vie commune et la paix sociale. Mais pour autant ils n'ont plus le monopole de cette construction de l'intérêt général. D'où ces nouveaux rôles de mobilisateur, facilitateur, régulateur, mais aussi d'arbitrage et de contrôle, en particulier vis-à-vis des acteurs privés.
- Le secteur privé marchand commence avec les agriculteurs, les artisans, les TPE du secteur informel, les commerçants et leurs organisations (OP, coopératives, et autres regroupements), mais aussi les plus grandes entreprises locales et internationales, dont les modèles économiques et notamment les modalités de redevabilité et de redistribution (salariés, membres ou actionnaires) sont suffisamment autres pour avoir des approches différenciées.
- Enfin, la société civile, principalement celle des pays en développement mais dans laquelle sont intégrées les OSI qui, tout en étant des acteurs légitimes au nom de la solidarité ne doivent pas oublier le respect du leadership politique de leurs partenaires. Face aux deux autres catégories d'acteurs, ceux de la société civile ont besoin d'être reconnus dans leurs fonctions de veille (respect des droits et règles), d'opérateurs (et pas seulement dans le « dernier kilomètre » vers les bénéficiaires du bas de l'échelle), et de contributeurs aux politiques publiques (valorisation des expérimentations).

Des « coalitions d'acteurs » qui doivent effectivement servir des enjeux de territoires et la réduction des inégalités entre les acteurs qui les composent.

L'approche territoriale constitue un trait commun du mode opératoire des membres du GI. Ces dynamiques sont ancrées sur l'action des acteurs locaux (collectivités, OSC/ONG ou entreprises). Leur dynamisme est une condition essentielle pour de telles constructions d'alliances. Le développement est inclusif et durable dès lors qu'il s'appuie sur ces acteurs.

La contribution et le positionnement des membres du GI ?

Au nom de nos expériences et des objectifs que nous poursuivons en matière de rénovation tant des modèles économiques et sociaux que des pratiques de solidarité internationale, nous accueillons avec intérêt l'implication des entreprises du secteur marchand à la réalisation d'une « croissance inclusive et durable » et les ambitions réformatrices du rapport Faber/Naidoo. Nous nous engageons donc volontiers à participer au débat sur leur mise en œuvre. Mais, conscients de la complexité des réalités des coalitions qui cherchent à bousculer les étanchéités entre le public et le privé, entre la performance économique et la performance sociale, entre le besoin de faire croître les richesses et la nécessité d'une croissance « décarbonnée », nous voulons mettre en avant les fruits de notre expériences et de nos convictions pour :

- influencer dans ce sens le discours et les politiques partout où cela semble nécessaire et possible,
- dessiner et mettre en œuvre les approches innovantes qui les crédibilisent.

C'est tout le sens de la journée d'études « Les nouvelles coalitions d'acteurs : pouvoirs publics, associations et entreprises » que le Groupe *initiatives* organisera le **16 janvier 2015 à Lyon** sur les nécessaires évolutions de la coopération au développement.

Le Comité de Pilotage⁵

14 novembre 2014

⁵ Nicolas Heeren (Ciedel), Marie-Jo Demante (Iram), Marc Lévy (Gret), Michel Colin de Verdière (Grdr), Jérémy Casteuble (Gi)